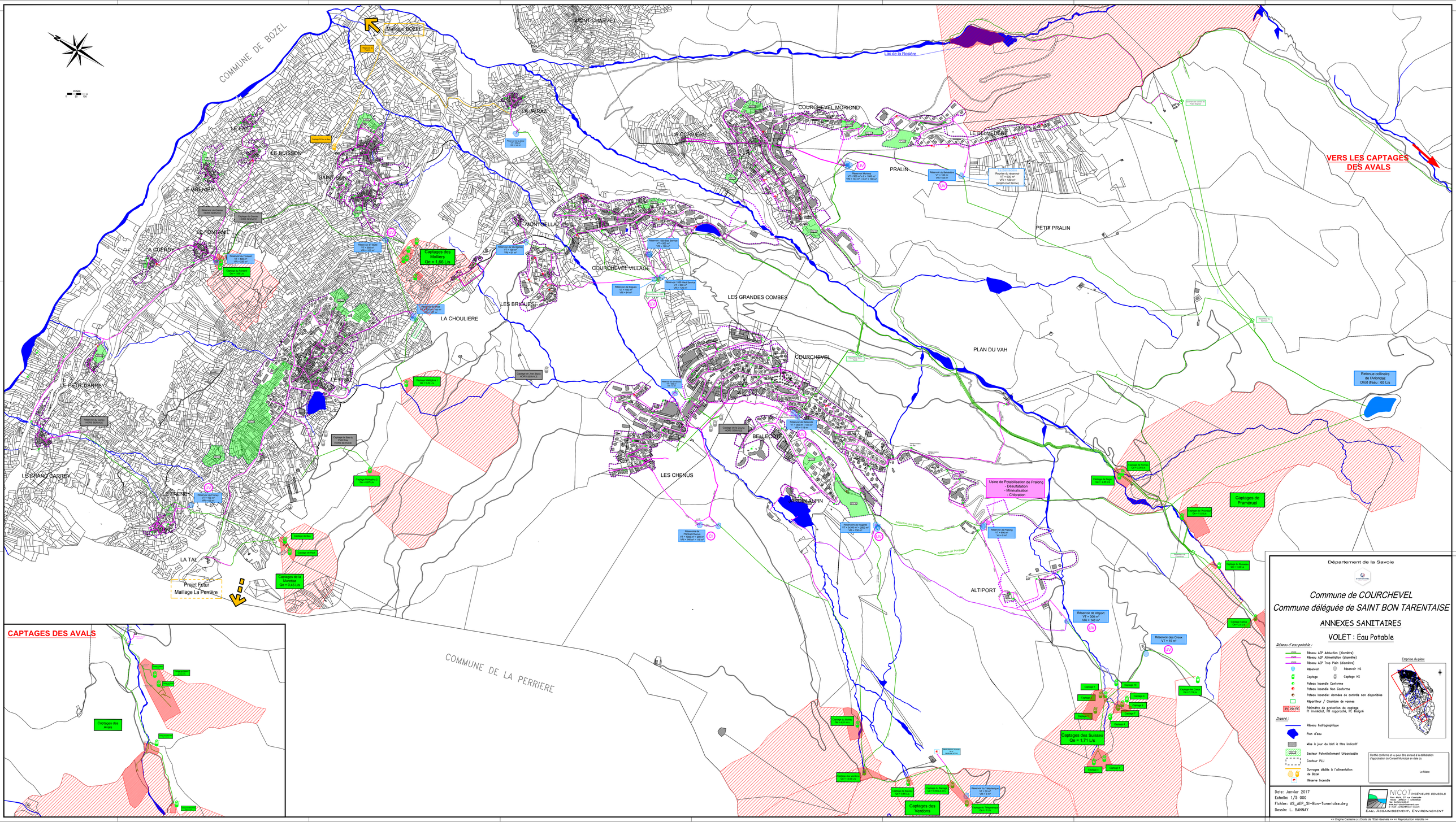


Département de la Savoie

Commune de COURCHEVEL

Commune déléguée de SAINT BON TARENTAISE

ANNEXES SANITAIRES

VOLET : Eau Potable

Réseau d'eau potable :

- Réseau AEP Adduction (diamètre)
- Réseau AEP Alimentation (diamètre)
- Réseau AEP Trop Plein (diamètre)
- Réservoir / Réservoir HS
- Captage / Captage HS
- Poteau Incendie Conforme
- Poteau Incendie Non Conforme
- Poteau Incendie données de contrôle non disponibles
- Répartiteur / Chambre de vannes
- Périmètre de protection de captage PI immédiat, PR rapproché, PE éloigné

Divers :

- Réseau hydrographique
- Plan d'eau
- Mise à jour du bâti à titre indicatif
- Secteur Potentiellement Urbanisable
- Contour PLU
- Ouvrages dédiés à l'alimentation de Bozel
- Réserve Incendie

Emprise du plan

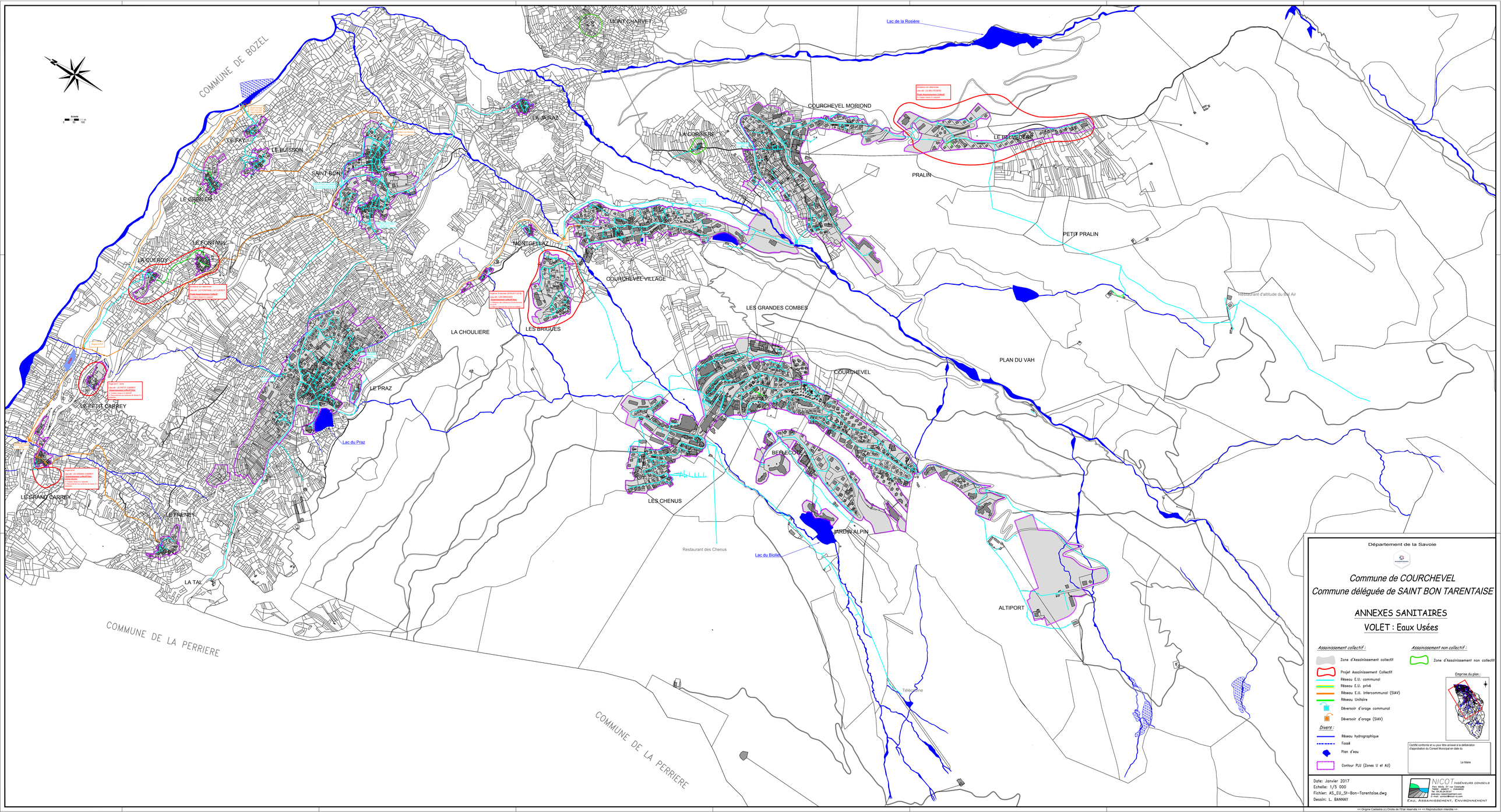
Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du Conseil Municipal en date du

Le Maire

Date: Janvier 2017
Echelle: 1/5 000
Fichier: AS_AEP_St-Bon-Tarentaise.dwg
Dessin: L. BANNAY

NICOT INGÉNIEURS CONSEILS
Parc Alpha, 37 rue Claudius TAGET 73420 VOGLANS
Tél. 04 79 65 77 77 - Fax 04 79 65 77 78
e-mail : nicot@nicot.com
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

« Origine Cadastre (c) Droits de l'Etat réservés » « Reproduction interdite »



Département de la Savoie

Commune de COURCHEVEL
Commune déléguée de SAINT BON TARENTAISE

ANNEXES SANITAIRES
VOLET : Eaux Usées

Assainissement collectif :

- Zone d'Assainissement collectif
- Projet Assainissement Collectif
- Réseau E.U. communal
- Réseau E.U. privé
- Réseau E.U. Intercommunal (SIAV)
- Réseau Unitaire
- Déversoir d'orage communal
- Déversoir d'orage (SIAV)

Divers :

- Réseau hydrographique
- Fossé
- Plan d'eau
- Contour PLU (Zones U et AU)

Assainissement non collectif :

- Zone d'Assainissement non collectif

Emprise du plan :

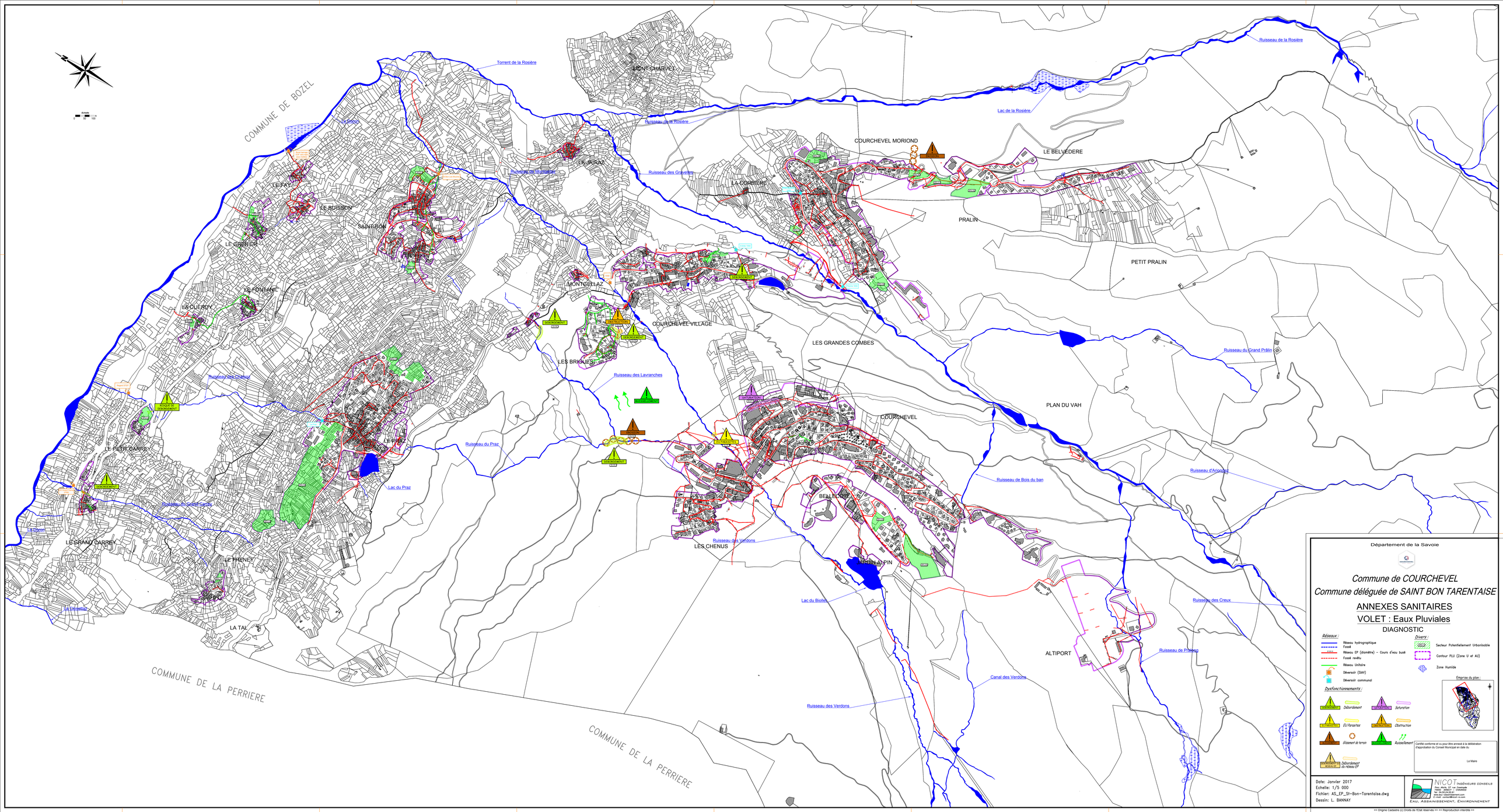
Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du Conseil Municipal en date du

Le Maire

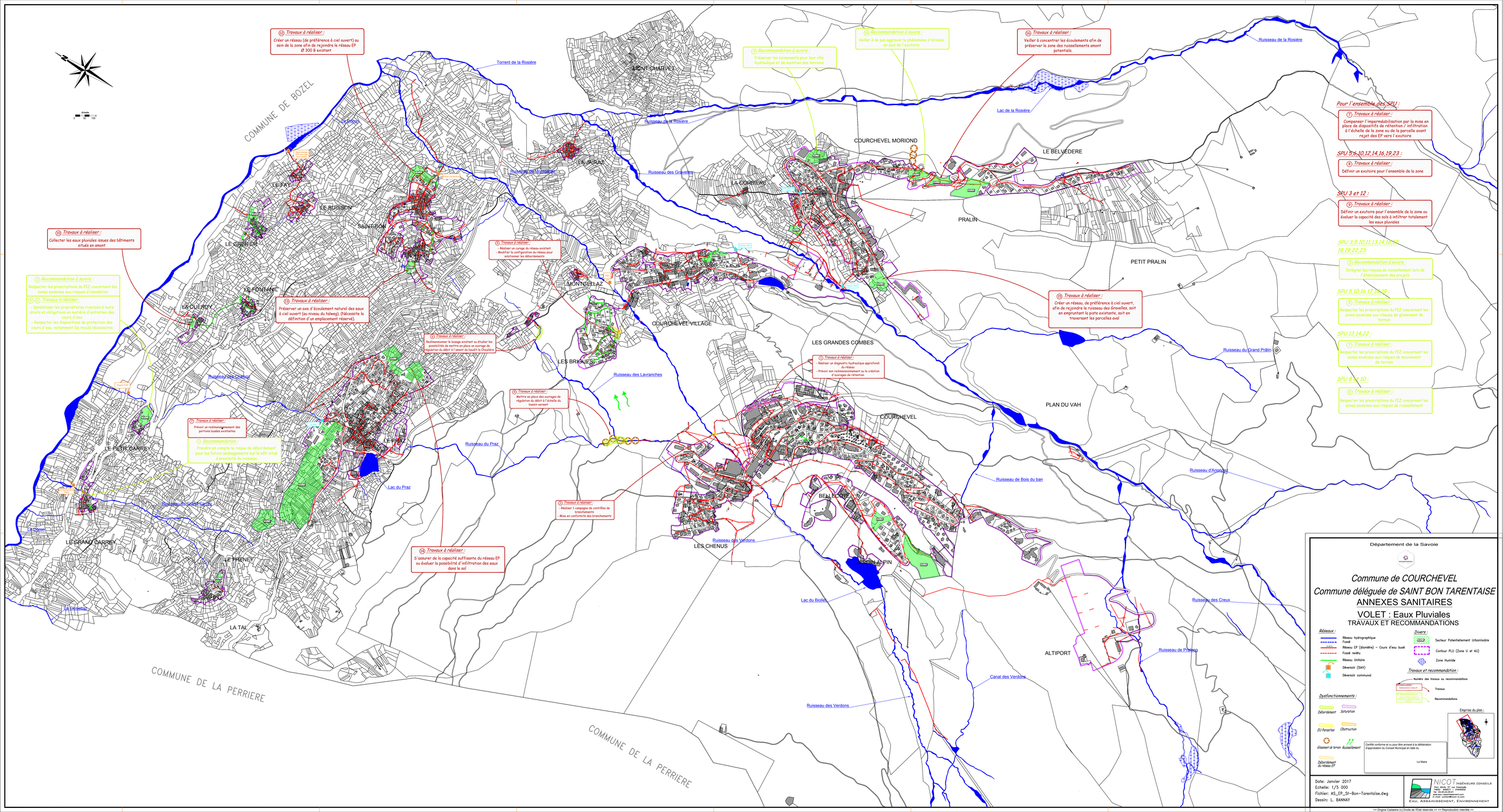
Date: Janvier 2017
Echelle: 1/5 000
Fichier: AS_EU_St-Bon-Tarentaise.dwg
Dessin: L. BANNAY

NICOT INGÉNIEURS CONSEILS
Parc Alpha, 37, rue Casimir
73000 - BARBY - CHAMBÉRY
Tél. 04.50.24.50.61
E-mail : contact@nicot-ic.com
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

>> Origine Cadastre (c) Droits de l'Etat réservés >> << Reproduction interdite >>



>> Origine Cadastre (c) Droits de l'Etat réservés >> << Reproduction interdite >>


COMMUNE DE BOZEL
COMMUNE DE LA PERRIERE
COMMUNE DE LA PERRIERE
MONT CHARVET
LE BELVEDERE
COURCHEVEL MORIOND
PRALIN
PETIT PRALIN
LA CORBIERE
LA BARZ
LE FAY
LE BUISSON
SAINT-BON
LE GRENIER
LES FONTANIL
LA CUEROY
MONTGELLAZ
COURCHEVEL VILLAGE
LES BRIGUES
LES GRANDES COMBES
PLAN DU VAH
COURCHEVEL
LE PRAZ
LE PETIT CARREY
LE GRAND CARREY
LE TRENEY
LA TAL
BELLECOTE
LES CHENUS
CHARDON ALPIN
ALTIPORT
Torrent de la Rosière
Ruisseau de la Rosière
Ruisseau des Gravelles
Ruisseau du Grand Praléin
Ruisseau des Lavranches
Ruisseau du Praz
Ruisseau de Bois du ban
Ruisseau d'Arlondaz
Ruisseau des Verdons
Ruisseau des Creux
Ruisseau de Prassiou
Lac de la Rosière
Lac du Praz
Lac du Biollet
Canal des Verdons
Ruisseau du Cuerroy
Ruisseau du Grand Carrey
Le Chenet
La Combaz
Le Bonnet
Le Fay
Le Buisson
Le Grenier
Les Fontanil
Le Cuerroy
Le Praz
Le Petit Carrey
Le Grand Carrey
Le Treney
Le Tal
Le Belvedere
Le Pralin
Le Petit Pralin
Le Plan du Vah
Le Courchevel
Les Grandes Combes
Les Briques
Les Chenus
Le Chardon Alpin
Le Bellecote
Le Montgellaz
Le Courchevel Village
Le Barz
Le Montcharvet
Le Courchevel Moriond
Le Corbiere
Le Saint-Bon
Le Fontanil
Le Cuerroy
Le Grenier
Le Buisson
Le Fay
Le Bozel
Le Chenet
La Combaz
Le Bonnet
Le Praz
Le Petit Carrey
Le Grand Carrey
Le Treney
Le Tal
Le Belvedere
Le Pralin
Le Petit Pralin
Le Plan du Vah
Le Courchevel
Les Grandes Combes
Les Briques
Les Chenus
Le Chardon Alpin
Le Bellecote
Le Montgellaz
Le Courchevel Village
Le Barz
Le Montcharvet
Le Courchevel Moriond
Le Corbiere
Le Saint-Bon
Le Fontanil
Le Cuerroy
Le Grenier
Le Buisson
Le Fay
Le Bozel
Échelle
0 50 100 m
(12) Travaux à réaliser :
Créer un réseau (de préférence à ciel ouvert) au sein de la zone afin de rejoindre le réseau EP Ø 300 B existant
(10) Travaux à réaliser :
Collecter les eaux pluviales issues des bâtiments situés en amont
(3) Recommandation à suivre :
Respecter les prescriptions du PIZ concernant les zones soumises aux risques d'inondation
(5) (6) Travaux à réaliser :
- Sensibiliser les propriétaires riverains à leurs droits et obligations en matière d'entretien des cours d'eau
- Respecter les dispositions de protection des cours d'eau, notamment les reculs nécessaires
(11) Travaux à réaliser :
Préserver un axe d'écoulement naturel des eaux à ciel ouvert (au niveau du talweg). (Nécessite la définition d'un emplacement réservé).
(4) Travaux à réaliser :
- Réaliser un curage du réseau existant
- Modifier la configuration du réseau pour solutionner les débordements
(7) Travaux à réaliser :
Redimensionner le busage existant ou étudier les possibilités de mettre en place un ouvrage de régulation du débit à l'amont du lieudit le Chevalère
(8) Travaux à réaliser :
Mettre en place des ouvrages de régulation du débit à l'échelle du bassin versant
(9) Travaux à réaliser :
Prévoir un redimensionnement des portions busées existantes
(1) Recommandation :
Prendre en compte le risque de débordement pour les futurs aménagements sur le bâti situé à proximité du ruisseau
(2) Travaux à réaliser :
- Réaliser 1 campagne de contrôles de branchements
- Mise en conformité des branchements
(14) Travaux à réaliser :
S'assurer de la capacité suffisante du réseau EP ou évaluer la possibilité d'infiltration des eaux dans le sol
(1) Travaux à réaliser :
- Réaliser un diagnostic hydraulique approfondi du réseau
- Prévoir son redimensionnement ou la création d'ouvrages de rétention
(15) Travaux à réaliser :
Créer un réseau, de préférence à ciel ouvert, afin de rejoindre le ruisseau des Gravelles, soit en empruntant la piste existante, soit en traversant les parcelles aval
(13) Recommandation à suivre :
Veiller à ne pas aggraver le phénomène d'érosion en aval de l'exutoire
(16) Travaux à réaliser :
Veiller à concentrer les écoulements afin de préserver la zone des ruissellements amont potentiels.
(3) Recommandation à suivre :
Préserver les boisements pour leur rôle hydraulique et de maintien des terrains
Pour l'ensemble des SPU :
(7) Travaux à réaliser :
Compenser l'imperméabilisation par la mise en place de dispositifs de rétention / infiltration à l'échelle de la zone ou de la parcelle avant rejet des EP vers l'exutoire
SPU 5,6,10,12,14,16,19,23 :
(8) Travaux à réaliser :
Définir un exutoire pour l'ensemble de la zone
SPU 3 et 12 :
(9) Travaux à réaliser :
Définir un exutoire pour l'ensemble de la zone ou évaluer la capacité des sols à infiltrer totalement les eaux pluviales
SPU 3,5,10,11,13,14,16,17,18,19,22,23 :
(3) Recommandation à suivre :
Intégrer les risques de ruissellement lors de l'établissement des projets
SPU 5,10,16,17,18,19 :
(4) Travaux à réaliser :
Respecter les prescriptions du PIZ concernant les zones soumises aux risques de glissement de terrain
SPU 13,14,22 :
(7) Travaux à réaliser :
Respecter les prescriptions du PIZ concernant les zones soumises aux risques de mouvement de terrain
SPU 8,11,10 :
(5) Travaux à réaliser :
Respecter les prescriptions du PIZ concernant les zones soumises aux risques de ruissellement
Département de la Savoie
Commune de COURCHEVEL
Commune déléguée de SAINT BON TARENTAISE
ANNEXES SANITAIRES
VOLET : Eaux Pluviales
TRAVAUX ET RECOMMANDATIONS
Réseaux :
Réseau hydrographique
Fossé
Réseau EP (diamètre) – Cours d'eau busé
Fossé revêtu
Réseau Unitaire
Déversoir (SAV)
Déversoir communal
Divers :
Secteur Potentiellement Urbanisable
Contour PLU (Zone U et AU)
Zone Humide
Travaux et recommandation :
Numéro des travaux ou recommandations
Travaux
Recommandations
Dysfonctionnements :
Débordement
Saturation
EU Parasites
Obstruction
Glissement de terrain
Ruissellement
Débordement du réseau EP
Emprise du plan :
Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération d'approbation du Conseil Municipal en date du
Le Maire
Date: Janvier 2017
Echelle: 1/5 000
Fichier: AS_EP_St-Bon-Tarentaise.dwg
Dessin: L. BANNAY
NICOT INGÉNIEURS CONSEILS
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT
<< Origine Cadastre (c) Droits de l'Etat réservés >> << Reproduction interdite >>